
Wolfgang RÖLLIG, *Die aramäischen Texte aus Tall Šēḥ Ḥamad / Dūr-Katlimmu / Magdalu (BATSH 17, Texte 5)*

Émile Puech



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/4371>

DOI : 10.4000/syria.4371

ISSN : 2076-8435

Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

Référence électronique

Émile Puech, « Wolfgang RÖLLIG, *Die aramäischen Texte aus Tall Šēḥ Ḥamad / Dūr-Katlimmu / Magdalu (BATSH 17, Texte 5)* », *Syria* [En ligne], Recensions, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/syria/4371> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/syria.4371>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Presses IFPO

Wolfgang RÖLLIG, *Die aramäischen Texte aus Tall Šēḥ Ḥamad / Dūr- Katlimmu / Magdalu* (BATSH 17, Texte 5)

Émile Puech

RÉFÉRENCE

Wolfgang RÖLLIG, *Die aramäischen Texte aus Tall Šēḥ Ḥamad / Dūr-Katlimmu / Magdalu* (BATSH 17, Texte 5), Wiesbaden, Harrassowitz, 2014, 24 x 35, LXIV + 291 p., ISBN : 978-3-447-10205-6.

- 1 Ce nouveau volume des *Rapports de fouilles* (17, Texte 5) à Tall Šēḥ Ḥamad / Dūr-Katlimmu / Magdalu est entièrement consacré à la publication des documents en écriture et langue araméenne retrouvés sur le site d'abord exploré en 1975, comprenant exclusivement les bordereaux, *ostraca*, inscriptions sur poterie et sceaux des campagnes de 1984 à 2004. Les apostilles ou annotations en araméen sur des tablettes néo-assyriennes ont été publiées par l'a. dans le volume de K. Radner (BATSH 6, 2002). Mais un dernier collationnement des textes, le plus souvent fragmentaires ou à l'écriture difficile, qu'elle soit gravée ou à l'encre, au Musée de Deir ez-Zor n'a pas été possible étant donné les circonstances depuis 2011. Malgré cela, ces documents ont toute leur importance pour la langue et l'écriture araméenne provenant d'un niveau archéologique fort bien documenté. Le fragment d'une plaque de marbre portant une inscription dédicatoire en araméen hatréen ou de Doura Europos recueillie autrefois par une vieille dame a été publié par W. Röllig dans *AOAT* (252 [2000], p. 377-386).
- 2 Le site de Tall Šēḥ Ḥamad, sur la rive gauche du Bas-Ḥabur dans le Nord-Est syrien atteste deux grandes phases d'occupation. Des tablettes cunéiformes en médio-assyrien du temps de Salmanasar I^{er} à Tukulti-Ninurta I^{er} (1263-1197) au Bronze récent l'ont

identifié à *Dūr-Katlimmu*, et à l'époque néo-assyrienne du temps de l'empire assyrien (ca 800-600), il est aussi connu sous le nom araméen de *Magdalu* (voir p. 3, n. 14, et p. 22, n. 120). Ces bordereaux triangulaires d'argile ou en forme « de cœur », à l'exception des n^{os} 1 à 5 de forme rectangulaire, portent l'empreinte d'une cordelette nouée à l'intérieur et visible par des trous aux trois angles, argile gravée ou inscrite ensuite le plus souvent au-dessous de l'empreinte des sceaux. Ces bordereaux sont visiblement des scellés ou cachets portant les estampilles de sceaux, cylindres-sceaux ou d'empreintes d'ongles, attachés à un document, probablement en bois, parchemin ou papyrus (voir des formes concaves de la partie supérieure de certains) et offrant un bref résumé du contenu des documents avec les noms des témoins. Nombre d'entre eux furent trouvés dans les couches néo-assyriennes de la Ville Basse II, 174 dans la seule « Maison Rouge » (= RH) dont soixante-treize avec les tablettes proviennent des archives de Šulmu-šarri, un fonctionnaire de haut rang de la cour assyrienne, déjà en activité pendant le règne d'Asarhaddon et souvent mentionné comme créancier dans les textes araméens.

- 3 Après une préface, en allemand et en anglais, vient une longue bibliographie des résultats des recherches interdisciplinaires sur ce site, d'abord dans une séquence numérique (A, 252 entrées), puis alphabétique par auteur (B), suivie des abréviations, des sigles, d'un sommaire en allemand et en anglais, et d'une concordance des inventaires d'après le journal de fouille et du musée de Deir ez-Zor, soit au total de 183 + 10* cachets, et 27 autres objets inscrits (1**.-27**).
- 4 L'introduction (p. 1-2) précise les divers lieux de ces trouvailles, exclusivement dans la Ville Basse II au chantier nord-est en 1986 avec des documents néo-assyriens et araméens, et, à partir de 1995, dans la résidence néo-assyrienne au centre de la Ville Basse II et la plupart dans la « Maison-rouge », qui est une maison des archives avec des tablettes néo-assyriennes, certaines avec des épigraphes araméennes de même graphie, dans la partie orientale au centre la Ville Basse II, la Ville Basse I étant une première extension néo-assyrienne aux X^e-IX^e s., mais aucun dans la citadelle. Divers tableaux donnent les différents *loci* des découvertes avec le responsable des archives. À ce sujet, on déplore l'absence de plans de ces bâtiments qui seraient des plus utiles pour le lecteur qui n'a pas accès à tous les volumes des *Rapports des fouilles*. Les archives sont datées entre 828 et 615, et les bordereaux entre 676 à 630 (p. 5a). Il est important de noter que les bordereaux retrouvés sur ce site étaient réellement archivés, contrairement à l'opinion commune qui estime que ces titres de reconnaissances de dettes étaient détruits une fois leur recouvrement effectué. Est aussi décrit le long et soigneux processus du traitement des objets depuis leur mise au jour jusqu'à leur publication. Les copies par l'a. sont en général à l'échelle 1/1,5 et sont accompagnées de photographies. Malgré toutes les précautions prises pendant et après les fouilles, certains bordereaux sont apparus sur le marché des antiquités qui, d'après leurs formes, graphies, formulaires, et onomastiques, appartiennent manifestement à ce corpus ; ils sont inclus avec un numéro accompagné d'un astérisque mais ils n'ont pu être collationnés sur les originaux ou être étudiés à nouveau frais.
- 5 Un chapitre (p. 7-14) est consacré au formulaire araméen stéréotypé de ces scellés. Dans la plupart des cas, la formule commence par *ḥtm* « sceau/scellé ». Puis le formulaire varie selon qu'il s'agit d'argent ou d'orge ; exemple du type I : « Scellé de PN, orge 6 (homers) appartenant à PN, à la charge du/es débiteur(s), dont une moitié comme intérêt, x moissonneur(s), x balles de paille, témoins, mois, éponyme ». Le

formulaire concernant de l'argent est du même type, à l'exception évidemment du remboursement « sur l'aire », de la mention des moissonneurs et des balles de paille. Est alors mentionné le barème de l'augmentation des intérêts, le plus souvent « de moitié » (parfois du tiers ou du quart pour l'argent). Il existe une variante de type II : « Scellé de PN au sujet de l'orge de (zy) PN, à la charge du débiteur, x (homer), augmenté d'une moitié comme intérêt, éponyme, témoins ». Il peut être aussi précisé « à rendre sur l'aire ». Les sommes d'orge varient entre 2 et 20 homers, et on compte généralement un homer par moissonneur, et x moissonneur sur l'aire. Les balles de paille, quand elles sont mentionnées, sont en général en rapport avec le nombre de homers et de moissonneurs, mais les intérêts sont élevés, de moitié en général. Comme aucune date n'est fixée, on suppose que le remboursement sur l'aire s'effectue à la récolte suivante, il en va sans doute de même pour l'argent. En D 44, il est vraisemblablement question de « fèves au huitième mois, 30(?) paras », octobre-novembre étant difficilement le mois de la récolte, à moins d'irrigation. Comme il en est dans les textes néo-assyriens, la datation est donnée d'après les années de fonction des éponymes. À Tall Šēḥ Ḥamad, les textes néo-assyriens attestent les noms de 47 éponymes entre 828 et 612, et 28 documents araméens connaissent treize années éponymiques de lecture assurée entre 676 et 623, soit environ sur une cinquantaine d'années, les mieux représentées sont les années 631, 629, 627, 626 et 624. Est donnée (p. 12) la présentation de chaque éponyme avec un tableau des correspondances des textes néo-assyriens. Des douze mois selon le vocabulaire néo-assyrien, seuls deux ne sont pas attestés : Elul et šēbēt, (noter que le mois *mlḥ* = tēbēt, décembre-janvier, est une traduction de l'akkadien *tābtu* - « sel ») ; mais il arrive que le mois de tišri (septembre-octobre) soit désigné par le chiffre 7- šb./' (p. 14), il en est de même pour d'autres mois dans des textes néo-assyriens de reconnaissance de dette. Ce point devrait intéresser les biblistes car plusieurs livres utilisent ce type de désignation, qui ne peut plus être considéré comme un usage typiquement post-exilique.

- 6 L'a. note avec raison que ces documents attestent, aux VIII^e-VII^e s., l'utilisation courante de la langue araméenne dans l'administration sans user de la terminologie juridique proprement akkadienne, même si l'onomastique en porte bien des traces. Cela dénote l'existence d'écoles de scribes en langue araméenne en parallèle à celles de scribes en cunéiforme assyrien. Sont également brièvement exposés quelques éléments orthographiques particuliers : *g* pour *k*, *s* pour *š*, parfois *š* pour *s*, l'élision fréquente de *'*, de *l*, l'usage de *matres lectionis* *'*, *y*, *w* (irrégulièrement), *h*, le duel est attesté, et l'appartenance est désignée par *zy* ou *l-*.
- 7 Un chapitre est consacré à l'écriture alphabétique (p. 17-20). Les lignes sont courtes au recto et au verso comme l'impose la forme triangulaire, parfois les mots sont coupés ou continuent sur les tranches du support. Dans l'exemple D 73, l'écriture suit les longs côtés du triangle, perpendiculaire au côté court concave (mais elle ne va pas de gauche à droite, comme il est écrit, p. 156). Elle est gravée parfois profondément avec un stylet pointu, fin ou plus grossier, sur une argile molle, et rarement à l'encre avec un calame. Dans le document d'adoption d'un bébé (1**), le texte principal est gravé au stylet sur les tranches et le verso, mais à l'encre au calame sur l'impression de la plante du pied gauche (sans doute pour ne pas déformer l'empreinte). Très irrégulièrement sont insérés des points de séparation de mots. Bien que ces textes aient été écrits dans un laps de temps assez court et que les scribes aient pu apprendre à une même école sur une et deux générations, l'a. propose de distinguer trois types d'écriture selon les différentes mains et les stylets utilisés, le type II serait un mélange des tracés de I et III.

Il en donne l'essentiel sous forme de tableaux (p. 18-19). Un traitement spécial est réservé aux chiffres (voir le tableau, p. 20) qui s'inscrivent dans la tradition connue en sémitique de l'ouest.

- 8 Un chapitre traite de l'onomastique et du contexte géographique (p. 21-22). Il n'est pas surprenant que la plupart des noms de personnes se retrouvent sur les tablettes néo-assyriennes contemporaines. Le créancier le mieux attesté est Šulmu-šarri dans des prêts d'orge et d'argent, un homme de confiance du roi sous Assurbanipal, dans des transactions entre 676 et 626, ayant atteint un âge respectable. Cinq autres apparaissent aussi sur les tablettes cunéiformes. Parmi les débiteurs plusieurs apparaissent dans les deux types de documents, par exemple un Zabudu est plusieurs fois emprunteur à Šulmu-šarri. Il en est de même pour les noms des témoins dont une liste est donnée (p. 21b). Ne sont pas connus les lieux où les documents ont été rédigés. Dans les archives de Šulmu-šarri, sont mentionnés les villages de deux témoins *byt pyṭn* et *byt mrw*, par ailleurs inconnus, mais certainement dans les environs de *Dūr-Katlimmu / Magdalu* (voir D 6, 13 et 15).
- 9 La partie centrale du livre est occupée par le catalogue des documents de la fouille, D 1-183 (p. 23-218). La présentation donne le numéro d'inventaire, le contenu quand c'est possible, les dimensions, une description y compris les traces de la cordelette (par exemple D 9 et 38) et des trous aux angles, le lieu et la date de la découverte, les sceaux s'ils sont apposés et conservés, le type d'écriture (I à III), la datation quand elle est connue, puis viennent la transcription, la traduction, un commentaire, un relevé et la photographie, le plus souvent en vis-à-vis quand cela a été possible, ce qui en facilite la consultation. Le relevé (p. 33) assigne au recto l. 5 un mot qui appartient manifestement au verso l. 14. Suivent les documents D 1*-10* qui proviennent du site mais ont été achetés sur le marché, maintenant dans diverses collections, et qui ont déjà été publiés par d'autres ; mais souvent les photographies sont insuffisantes pour une autopsie (p. 219-223). Viennent enfin les autres objets inscrits de types divers, 1**-27** : le document d'adoption de la fillette Masamā avec l'empreinte du pied gauche ; elle pourrait être la même personne mentionnée avec une autre fille achetée comme esclave par Šulmu-šarri avant 634 de la tablette néo-assyrienne (*BATSH* 6, 69), le texte pourrait alors dater *ca* 650. Suivent quelques *ostraka* et des inscriptions sur jarre, à l'encre ou gravés, un exercice de scribe ? (6**), des marques, des mesures, très difficiles à lire, et enfin deux empreintes de sceaux avec le nom de leur propriétaire (26**-27**).
- 10 En annexe sont donnés le glossaire du vocabulaire des scellés, la liste des noms de personnes et les toponymes sur les bordereaux, puis le glossaire et la liste des noms de personnes des autres objets. Enfin sont traduits en arabe le titre, la table des matières, le mot du responsable de la collection (H. Kühne), la préface de l'a., suivie d'un sommaire (p. 281-291).
- 11 On est reconnaissant à l'a. pour ce travail précis et documenté sur des objets souvent très fragmentaires, plus ou moins bien gravés ou inscrits par les scribes, au résultat souvent ingrat malgré bien des efforts pour un déchiffrement souvent mal assuré et l'étude longuement reprise pour opérer des joints. Mais la datation de cette documentation dans le Nord-Est syrien est un apport non négligeable à l'histoire d'une communauté bilingue au VII^e s.